

Classes de régulation de température VI, VII et VIII

Les classes de régulation de température VI, VII et VIII sont définies au paragraphe 6.1 de la communication de la Commission du 3 juillet 2014 dans le cadre du règlement UE 813/2013 de la Commission :

- classe VI : régulation sur température extérieure et sonde d'ambiance, utilisée avec des émetteurs de chaleur modulant ;
- classe VII : régulation sur température extérieure et sonde d'ambiance, utilisée avec des émetteurs de chaleur ON/OFF ;
- classe VIII : régulation multi-zones par sondes de température, utilisée avec des émetteurs de chaleur modulant